

La mortalité infantile diminue de manière inégale

Partage international n° [154](#) - Juin 2001

Au cours des cinquante dernières années, le nombre de décès de jeunes enfants a diminué à travers le monde, tombant en dessous de l'objectif fixé il y a dix ans par les dirigeants mondiaux. Toutefois, dans certains pays, la mortalité infantile est restée au même niveau et commence même à augmenter.

D'après un rapport émanant de l'OMS : « *Le ralentissement est particulièrement préoccupant dans le cas de l'Afrique et du sud-est asiatique où le taux de mortalité reste élevé, particulièrement dans les pays souffrant de désorganisation économique grave. Tandis que l'épidémie du sida continue à s'étendre en Afrique et en Asie, la poursuite de la diminution de la mortalité infantile semble de plus en plus improbable en l'absence de progrès sensibles dans le contrôle de la propagation du virus HIV.* »

D'après ce rapport, la mortalité infantile avait régressé de près de 60 % durant la seconde moitié du XXe siècle. Environ 10,5 millions d'enfants sont morts en 1999, soit 2,2 millions de moins qu'en 1990. Cette décroissance de la mortalité infantile signifie qu'aujourd'hui les bébés ont plus de chances de fêter

leur cinquième anniversaire.

En 1990, les dirigeants de plus de 150 pays s'étaient fixés pour objectif de réduire la mortalité à 70 décès pour 1 000 naissances d'ici l'an 2000. Le taux mondial est actuellement de 67 pour 1 000, mais 57 pays au moins n'ont pas atteint le niveau de 70 pour 1 000. Le Niger, la Sierra Leone, l'Afghanistan, le Malawi, la Guinée, le Liberia, la Guinée-Bissau et la Somalie accusent tous un taux de mortalité infantile de plus de 200 pour 1 000 naissances.

Sources : OMS

Thématiques : [Sciences et santé](#), [Société](#)

Rubrique : [Les priorités de Maitreya](#) (« Pour aider les hommes dans leur tâche, Maitreya, l'Instructeur mondial, a formulé certaines priorités. Assurer à tous un approvisionnement correct en nourriture ; procurer à tous un logement convenable ; fournir à tous soins médicaux et éducation, désormais reconnus comme un droit universel. » Le Maître de Benjamin Creme, Partage international, janvier 1989. Dans cette rubrique, notre rédaction aborde les questions relatives aux priorités énoncées par Maitreya et présente des expériences orientées dans cette direction.)